



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B/EX(20)/L.1
3 février 1999

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
Vingtième réunion directive
Genève, 5 février 1999
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

**PROJET DE QUESTION DE FOND DE L'ORDRE DU JOUR DE LA DIXIÈME SESSION
DE LA CONFÉRENCE**

**Les stratégies de développement dans un monde de plus en plus interdépendant :
appliquer les leçons du passé pour faire de la mondialisation
un instrument efficace au service du développement
de tous les pays et de tous les individus**

La mondialisation a eu des effets contrastés sur le développement : quelques pays en développement en ont bénéficié, d'autres non. Les disparités économiques entre les pays n'ont pas diminué, et un certain nombre de pays en développement, en particulier les PMA, risquent de voir leur marginalisation s'aggraver. Des tensions et des déséquilibres de nature systémique sont également apparus et, compte tenu du degré élevé d'interdépendance de l'économie mondiale, le risque de bouleversements financiers touchant par effet de contagion de nombreux pays et régions a considérablement augmenté. La communauté internationale devrait entreprendre un examen rigoureux et équilibré du cadre directif et institutionnel du système commercial et financier mondial. À cet égard, la Conférence offre aux États membres l'occasion d'évaluer et d'examiner les grandes initiatives et mesures prises, en particulier depuis la neuvième session de la Conférence, dans le domaine de l'économie internationale. La CNUCED devrait réfléchir aux stratégies et aux politiques offrant les meilleures possibilités d'assurer l'intégration, dans des conditions équitables, de tous les pays, surtout des pays en développement, dans l'économie mondiale et d'éviter le risque d'une marginalisation accrue.